

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPTES RENDUS SOMMAIRES

<b>Nbre de conseillers</b>	L'an deux mil seize, le 15 avril à 19 heures 30,
En exercice : 14 Présents : 08 Votants : 11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
<b>Date de Convocation</b> 08/04/2016	<b>Etaient présents :</b> Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Laurent BELLOY, Gilles MARLEIX, Emmanuel VUAGNAT, David GIRARD, Mme Valérie ZERBIB.
<b>Date d'affichage</b> 22/04/2016	<b>Absents excusés représentés :</b> Mr Francis DESSE-MARY ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis DURAND ; Mr Christian COURBEBASSE ayant donné pouvoir à Mr David GIRARD ; Mr Benjamin PERINET ayant donné pouvoir à Mr Laurent BELLOY.
	<b>Excusés :</b> Mmes Séverine LUCAS, Emmanuelle BOURDON, Laëticia LEMAITRE
	<b>Secrétaire de séance :</b> Mr David GIRARD

Le Procès-Verbal de la séance du 1<sup>er</sup> mars est adopté à l'unanimité.

### Vote et approbation du compte de gestion 2015

Monsieur le Maire présente le compte de gestion établi par le comptable du Trésor pour l'exercice 2015 et propose de le voter de la manière suivante :

#### Section de Fonctionnement

- En dépenses : 466 624.30 €
- En recettes : 498 733.42 €
- Excédent de : 32 109.12 €
- Excédent reporté : 21 150.67 €
- Excédent global de fonctionnement : 53 259.79 €

#### Section d'Investissement

- En dépenses : 98 038.28 €
- En recettes : 67 941.19 €
- Déficit de : 30 097.09 €
- Excédent reporté : 925.62 €
- Déficit global d'investissement : 29 171.47 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Vote et approbation du compte administratif 2015**

Monsieur le Maire présente le compte administratif pour l'exercice 2015 qui est en corrélation avec le compte de gestion. Avant de quitter la séance, il demande à Monsieur CALOÏ, 1<sup>er</sup> Adjoint de procéder au vote du compte administratif.

Le compte administratif est voté de la manière suivante :

### **Section de Fonctionnement**

- En dépenses : 466 624.30 €
- En recettes : 498 733.42 €
- Excédent de : 32 109.12 €
- Excédent reporté : 21 150.67 €
- Excédent global de fonctionnement : 53 259.79 €

### **Section d'Investissement**

- En dépenses : 98 038.28 €
- En recettes : 67 941.19 €
- Déficit de : 30 097.09 €
- Excédent reporté : 925.62 €
- Déficit global d'investissement : 29 171.47 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Reprise des résultats**

Monsieur le Maire propose de reprendre les résultats de clôture de l'exercice 2015 pour l'élaboration du budget 2016, à savoir :

### **Section de Fonctionnement**

- En dépenses : 466 624.30 €
- En recettes : 498 733.42 €
- Excédent de : 32 109.12 €
- Excédent reporté : 21 150.67 €
- Excédent global de fonctionnement : 53 259.79 €

### **Section d'Investissement**

- En dépenses : 98 038.28 €
- En recettes : 67 941.19 €
- Déficit de : 30 097.09 €
- Excédent reporté : 925.62 €
- Déficit global d'investissement : 29 171.47 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Vote des quatre taxes locales**

Monsieur le Maire rappelle les conséquences économiques sur la commune suite au démantèlement de la Communauté de Communes des Plaines et Monts de France et de la baisse des dotations de l'Etat.

Afin d'équilibrer le budget communal, Monsieur le Maire propose de voter les quatre taxes locales de la manière suivante avec une augmentation de 13,99 %.

Taxe d'habitation : 24.45 %  
Taxe foncière (bâti) : 23.79 %  
Taxe foncière (non bâti) : 55.11 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **Attribution d'une subvention à l'ASCM**

Considérant des restrictions budgétaires, Monsieur le Maire propose cette année d'allouer une subvention de 1 000.00 € à l'ASCM.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **Attribution d'une subvention à Music'Arts**

Considérant des restrictions budgétaires, Monsieur le Maire propose cette année d'allouer une subvention de 500.00 € à l'association Music'Arts.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **Versement de la participation communale au CCAS**

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 2 000.00 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **Attribution des subventions aux associations extérieures**

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention aux associations extérieures de la manière suivante :

DESIGNATION	PROPOSITION ANNEE 2015
ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ANTENNE EMPLOI	100.00 €
FESTIVAL DES ANCIENS	100.00 €
SOUVENIR Français	100.00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	100.00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>500.00 €</b>

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Vote du budget**

Monsieur le Maire propose de voter le budget pour l'exercice 2016 de la manière suivante :

### **En section de fonctionnement**

En dépenses : 525 223.79 €

En recettes : 525 223.79 €

### **En section d'investissement**

En dépenses : 308 892.37 €

En recettes : 308 892.37 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

## **Renouvellement du contrat de maintenance des logiciels du cimetière passé avec la Société INFO-TP**

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat de maintenance des logiciels du cimetière passé avec la Société INFO-TP avec effet au 13 février 2016. Le coût de la prestation s'élève à 70.00 € HT soit 84.00 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.